

Annexe 2 : critères d'évaluation et de sélection - EMAS

Critères	Note sur
1. Le porteur de projet	/5
Présentation de l'établissement identifié comme porteur de l'équipe d'appui <i>Activités et expériences sur le champ</i>	/5
2. L'identification des besoins	/10
La compréhension des besoins, la connaissance du territoire, du public et des enjeux de scolarisation des jeunes en situation de handicap	/5
La compréhension de l'organisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS) et des enjeux auxquels ils répondent	/5
3. Caractéristiques et fonctionnement de l'équipe	/20
Les modalités d'intégration de l'équipe dans le ou les établissement(s) scolaire(s)	/5
Présentation de l'approche fonction ressource auprès de la communauté éducative, de la réflexion engagée sur la thématique	/5
Présentation de la projection de fonctionnement en articulation avec les PAS	/5
Les modalités d'intervention des 3 types de missions en appui de la communauté éducative <i>Description des prestations qui seront proposées par l'équipe mobile</i>	/5
4. Les professionnels de l'équipe	/10
La composition de l'équipe et son organisation	/5
La formation prévue en amont de l'ouverture et la formation continue	/5
5. Les modalités de coopération avec les acteurs et d'intégration dans le paysage territorial	/5
6. Les modalités de suivi de l'activité	/5
7. Le budget	/5
8. Le calendrier de déploiement	/5
TOTAL	/65